

## BCN Certificat Horizon Planète

08.09.2022 - Open End | No de valeur 113 976 797

### Résumé

Ce Résumé doit être compris comme une introduction aux présentes Conditions Définitives. Toute décision d'investissement relative aux produits doit être fondée sur les indications contenues dans le prospectus de base et dans les présentes Conditions Définitives dans son ensemble et non sur le Résumé. En particulier, chaque investisseur doit tenir compte des facteurs de risque contenus dans les présentes Conditions Définitives et dans le prospectus de base.

L'Emetteur ne peut être tenu responsable du contenu de ce Résumé que si celui-ci est trompeur, inexact ou contradictoire lorsqu'il est lu conjointement avec les autres parties des Conditions Définitives et du prospectus de base.

Indications sur les valeurs mobilières
<b>Type de produit:</b> ZKB Certificat Tracker Dynamique
<b>SSPA Catégorie:</b> Certificat Tracker (1300, selon la Swiss Derivative Map)
<b>ISIN:</b> CH1139767979
<b>Symbole:</b> BCNHPZ
<b>Emetteur:</b> Zürcher Kantonalbank
<b>Sous-jacent:</b> BCN Certificat Horizon Planète
<b>Fixing initial:</b> 1 septembre 2022
<b>Date valeur:</b> 8 septembre 2022
<b>Fixing final:</b> --- (Open End)
<b>Date de remboursement:</b> --- (Open End)
<b>Type de règlement:</b> en espèces
Indications sur l'offre et l'admission à la négociation
<b>Lieu de l'offre:</b> Suisse
<b>Montant de l'émission/Valeur nominale/Unité de négoce:</b> CHF 20'000'000.00/CHF 100.00/1 produit structuré ou un multiple de celui-ci
<b>Prix d'émission:</b> CHF 100.00
<b>Informations sur la cotation:</b> Sera demandée à la SIX Swiss Exchange. Premier jour de négoce souhaité le 8 septembre 2022

### Conditions Définitives

#### 1. Description du produit

#### Catégorie de produits/Désignation

Produit de participation/Certificat Tracker (1300, selon la Swiss Derivative Map de la Swiss Structured Products Association)

#### Rappel réglementaire

**Ce produit ne constitue pas un placement collectif de capitaux au sens de la loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux (LPCC) et n'est pas soumis à l'obligation d'obtenir une autorisation de la FINMA ni à sa surveillance. Les investisseurs sont exposés au risque de solvabilité de l'Emetteur.**

<b>Profil d'investissement</b>	<p>Le Sous-jacent de ce produit structuré est géré de manière <b>dynamique</b> et <b>discrétionnaire</b> pendant sa durée de vie.</p> <p>L'Investment Manager vise à composer un panier diversifié géographiquement et sectoriellement, dans le but de saisir les opportunités d'investissements offertes par la lutte contre le réchauffement climatique et la préservation du capital naturel. Le Certificat est constitué de titres internationaux sélectionnés par l'Asset Management de la BCN. Pour être éligible, les sociétés doivent réaliser au minimum 20% de leurs revenus (individuellement ou en combinaison) dans les thématiques environnementales suivantes : énergies alternatives, efficacité énergétique, construction durable, préservation de l'eau, prévention de la pollution et agriculture durable. De plus, le choix de titres se base sur une analyse financière traditionnelle ainsi que sur des critères ESG, soit environnementaux, sociaux et de gouvernance. Afin de capturer des opportunités supplémentaires, le Certificat peut contenir jusqu'à 20% de titres s'écartant des critères mentionnés. Tout dépassement des règles définies donnera lieu à un ajustement lors du prochain rééquilibrage du Certificat (au moins une fois par trimestre).</p> <p>Des informations complémentaires sur la stratégie de placement – pour autant qu'elles soient disponibles – peuvent être obtenues gratuitement auprès de Zürcher Kantonalbank, Bahnhofstrasse 9, 8001 Zurich, service VRIE ainsi qu'à l'adresse e-mail <a href="mailto:documentation@zkb.ch">documentation@zkb.ch</a>.</p>
<b>Univers de placement</b>	L'univers de placement se compose d'actions. En plus, l'Investment Manager peut décider de procéder à une allocation en liquidités, s'il l'estime nécessaire. Cette dernière ne peut à aucun moment dépasser 50% de la valeur du Certificat. Les Composants du Sous-jacent sont principalement cotés sur une bourse accréditée (World Federation of Exchanges ou FESE (Federation of European Securities Exchanges)). La composition actuelle du Sous-jacent peut être consultée publiquement sur <a href="http://www.zkb.ch/strukturierteprodukte">www.zkb.ch/strukturierteprodukte</a> .
<b>Rebalancing</b>	L'Investment Manager rééquilibre la composition du portefeuille sur la base de son évaluation qualifiée du marché. Lors de la sélection des Composants du Sous-jacent, l'Investment Manager s'assure d'une liquidité et d'une négociabilité suffisantes. Le rééquilibrage est effectué aux prix nets des Composants du Sous-jacent en tenant compte de l'intérêt de l'investisseur (moyenne des prix nets des Composants du Sous-jacent converti dans la monnaie du Panier par l'Emetteur). La période de rééquilibrage peut être prolongée par l'Emetteur si la liquidité du marché est limitée.
<b>Emetteur</b>	Zürcher Kantonalbank, Zurich
<b>Rating de l'Emetteur</b>	Standard & Poor's AAA, Moody's Aaa, Fitch AAA
<b>Lead Manager, Agent payeur, d'exercice et de calcul</b>	Zürcher Kantonalbank, Zurich
<b>Investment Manager</b>	<p>Banque Cantonale Neuchâteloise, Neuchâtel</p> <p>En tant que banque au sens de la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne (LB; RS 952.0) et en tant que selon la loi fédérale sur les établissements (LEFin; RS 954.1), la Banque Cantonale Neuchâteloise est soumise à la surveillance prudentielle de la FINMA, Laupenstrasse 27, CH-3003 Berne, <a href="https://www.finma.ch">https://www.finma.ch</a>.</p> <p>L'Investment Manager peut agir non seulement en tant que distributeur du produit structuré et/ou Investment Manager en relation avec le Sous-jacent, mais aussi en tant que gérant de fortune ou conseiller financier en relation avec les investisseurs dans les produits structurés. Cela peut conduire à des conflits potentiels entre les intérêts des investisseurs et ceux de l'Investment Manager. L'Investment Manager a pris toutes les mesures nécessaires pour éviter un tel conflit d'intérêts potentiel ou, si cela n'est pas raisonnablement possible, il divulguera ce conflit d'intérêts aux investisseurs concernés.</p>
<b>Symbole/ Numéro de valeur/ISIN</b>	<b>BCNHPZ/ 113 976 797/CH1139767979</b>
<b>Montant de l'émission/Valeur nominale/Unité de négoce</b>	CHF 20'000'000.00/CHF 100.00/1 produit structuré ou un multiple de celui-ci
<b>Nombre de produits structurés</b>	Jusqu'à 200'000, avec possibilité d'augmentation
<b>Prix d'émission</b>	<b>CHF 100.00/100.00%</b> de la Valeur du Panier au Fixing initial
<b>Monnaie</b>	CHF

## Sous-jacent au Fixing initial

Composants	ISIN / Bloomberg	Place de Bourse	*Monnaie / Niveau de Fixing initial	Pondéra tion en %	Nbre de titres/Mo nant
Advanced Drainage Systems Inc	US00790R1041/ WMS UN	New York Stock Exchange	USD 132.74441	2.40	0.018429
Arbonia AG	CH0110240600/ ARBN SE	SIX Swiss Exchange	CHF 12.48677	0.75	0.060064
Acuity Brands Inc	US00508Y1029/ AYI UN	New York Stock Exchange	USD 162.23353	1.45	0.009110
Aker Carbon Capture ASA	NO0010890304/ ACC NO	Oslo Bors	NOK 21.00745	0.45	0.219441
Alfen N.V.	NL0012817175/ ALFEN NA	Euronext Amsterdam	EUR 112.59789	1.45	0.013172
Aquafil S.p.A.	IT0005241192/ ECNL IM	Borsa Italiana	EUR 6.02890	0.75	0.127247
Badger Meter Inc	US0565251081/ BMI UN	New York Stock Exchange	USD 94.21683	2.40	0.025965
BYD Company Ltd -H-	CNE100000296/ 1211 HK	Hong Kong Stock Exchange	HKD 234.85942	2.40	0.081753
Bakkafrost P/F	FO0000000179/ BAKKA NO	Oslo Bors	NOK 582.34314	2.40	0.042219
Corbion NV	NL0010583399/ CRBN NA	Euronext Amsterdam	EUR 28.11842	0.45	0.016370
Cadeler	DK0061412772/ CADLR NO	Oslo Bors	CHF 33.97269	1.45	0.437237
Canfor Corporation (new)	CA1375761048/ CFP CT	Toronto Stock Exchange	CAD 24.83681	1.45	0.078341
Orsted A/S	DK0060094928/ ORSTED DC	Nasdaq Copenhagen	DKK 723.23237	2.40	0.025242
Drax Group PLC	GB00B1VNSX38/ DRX LN	London Stock Exchange	GBP 6.53689	1.45	0.196011
Darling Ingredients Inc	US2372661015/ DAR UN	New York Stock Exchange	USD 74.74651	1.45	0.019773
Ecopro Co Ltd	KR7086520004/ 086520 KS	Korea Stock Exchange	KRW 113853.56 200	1.45	0.017696
EDP Renovaveis SA	ES0127797019/ EDPR PL	Euronext Lisbon (not PEX)	EUR 24.16082	2.40	0.101607
Encavis AG	DE0006095003/ ECV GY	Xetra	EUR 21.25079	2.40	0.115521
Enphase Energy Inc	US29355A1079/ ENPH UQ	NASDAQ GM	USD 277.84757	1.45	0.005319
ERG SpA	IT0001157020/ ERG IM	Borsa Italiana	EUR 31.63264	1.45	0.046888
Evoqua Water Technologies Corp	US30057T1051/ AQUA UN	New York Stock Exchange	USD 34.52608	1.45	0.042808
East Japan Railway Co	JP3783600004/ 9020 JT	Tokyo	JPY 7164.0437 5	2.40	0.047926
Energy Recovery Inc	US29270J1007/ ERII UW	NASDAQ	USD 22.88253	1.45	0.064590
Enviva Inc	US29415B1035/ EVA UN	New York Stock Exchange	USD 67.81337	0.75	0.011273
Firstgroup PLC	GB0003452173/ FGP LN	London Stock Exchange	GBP 1.18306	1.45	1.083041
Covivio SA	FR0000064578/ COV FP	Euronext Paris	EUR 54.36155	1.45	0.027284
First Solar Inc	US3364331070/ FSLR UW	NASDAQ	USD 126.19503	0.75	0.006058
Grieg Seafood ASA	NO0010365521/ GSF NO	Oslo Bors	NOK 120.87093	1.45	0.122892
ITM Power PLC	GB00B0130H42/ ITM LN	London Stock Exchange	GBP 1.86928	0.75	0.354545
Kingspan Group PLC	IE0004927939/ KSP ID	Irish Stock Exchange (Dublin)	EUR 56.30544	1.45	0.026342
Knorr-Bremse AG	DE000KBX1006/ KBX GY	Xetra	EUR 47.79607	0.75	0.016051
Kurita Water Industries Ltd	JP3270000007/ 6370 JT	Tokyo	JPY 5374.4125	1.45	0.038597

Lem Holding SA	CH0022427626/ LEHN SE	SIX Swiss Exchange	CHF 1551.3437	0.75	0.000483
Livent Corporation	US53814L1089/ LTHM UN	New York Stock Exchange	USD 30.40446	1.45	0.048611
Neoen SPA	FR0011675362/ NEOEN FP	Euronext Paris	EUR 41.31270	2.40	0.059423
Nibe Industrier AB	SE0015988019/ NIBEB SS	Nasdaq Stockholm	SEK 99.40011	1.45	0.160398
Nordex SE	DE000A0D6554/ NDX1 GY	Xetra	EUR 9.33020	1.45	0.158965
NextEra Energy Partners LP	US65341B1061/ NEP UN	New York Stock Exchange	USD 81.18058	1.45	0.018206
Nippon Suisan Kaisha Ltd	JP3718800000/ 1332 JT	Tokyo Stock Exchange	JPY 568.62708	0.75	0.188691
Ormat Technologies Inc	US6866881021/ ORA UN	New York Stock Exchange	USD 92.82582	2.40	0.026354
Signify N.V.	NL0011821392/ LIGHT NA	Euronext Amsterdam	EUR 28.26144	1.45	0.052481
Piovan SPA	IT0005337958/ PVN IM	Borsa Italiana	EUR 8.78072	0.45	0.052421
PowerCell Sweden AB	SE0006425815/ PCELL SS	Nasdaq Stockholm	SEK 172.74261	1.45	0.092297
Prysmian SpA	IT0004176001/ PRY IM	Mercato Continuo Italiano	EUR 30.51828	0.75	0.025138
Renewi Plc	GB0007995243/ RWI LN	London Stock Exchange	GBP 7.57853	1.45	0.169070
Renova Inc	JP3981200003/ 9519 JT	Tokyo Stock Exchange	JPY 3031.5674	1.45	0.068425
Rockwool International A/S	DK0010219153/ ROCKB DC	Nasdaq Copenhagen	DKK 1467.7452	1.45	0.007515
Soitec SA	FR0013227113/ SOI FP	Euronext Paris	EUR 137.93039	1.45	0.010753
Schneider Electric SA	FR0000121972/ SU FP	Euronext Paris	EUR 117.78747	1.45	0.012592
Sif Holding N.V.	NL0011660485/ SIFG NA	Euronext Amsterdam	EUR 10.03350	1.45	0.147822
SIG Combibloc Group AG	CH0435377954/ SIGN SE	SIX Swiss Exchange	CHF 23.27869	1.45	0.062289
Stora Enso Oyj	FI0009005961/ STERV FH	Nasdaq Helsinki	EUR 14.45337	1.45	0.102618
Sunrun Inc	US86771W1053/ RUN UW	NASDAQ	USD 31.78797	0.75	0.024049
Schnitzer Steel Industries Inc	US8068821060/ SCHN UW	NASDAQ	USD 32.01820	0.75	0.023876
Sims Metal Management Ltd	AU000000SGM7/ SGM AT	Australian Securities Exchange	AUD 15.12877	0.75	0.074497
Smart Metering Systems PLC	GB00B4X1RC86/ SMS LN	London Stock Exchange	GBP 8.86020	1.45	0.144614
SolarEdge Technologies Inc	US83417M1045/ SEDG UW	NASDAQ	USD 267.32319	2.40	0.009151
Tetra Tech Inc	US88162G1031/ TTEK UW	NASDAQ	USD 133.91658	1.45	0.011037
Tomra Systems ASA	NO0012470089/ TOM NO	Oslo	NOK 223.90068	1.45	0.066342
Tesla Motors Inc	US88160R1014/ TSLA UW	NASDAQ	USD 271.24308	2.40	0.009019
TopBuild Corp	US89055F1030/ BLD UN	New York Stock Exchange	USD 180.91503	1.45	0.008169
United Utilities Group PLC	GB00B39J2M42/ UU/ LN	London Stock Exchange	GBP 10.55116	2.40	0.201000
verbio Vereinigte BioEnergie AG	DE000A0JL9W6/ VBK GY	Xetra	EUR 63.13137	2.40	0.038886
Vestas Wind Systems A/S	DK0061539921/ VWS DC	Nasdaq Copenhagen	DKK 178.11421	1.45	0.061925
VMware Inc	US9285634021/ VMW UN	New York Stock Exchange	USD 114.19913	1.45	0.012942

Verbund AG	AT0000746409/ VER AV	Wiener Börse	EUR	2.40	0.026709
Xylem Inc	US98419M1009/ XYL UN	New York Stock Exchange	USD	1.45	0.016194
			91.91218 91.26889		

\* Les taxes locales, coûts de transaction et commissions étrangères sont, si applicable, compris dans le niveau de Fixing initial de chaque composant et sont donc pris en charge par les porteurs du produit structuré. Ceci est surtout lié, quoique non exclusivement, à l'exercice des droits associés avec les produits structurés et/ou un Rebalancing du produit.

<b>Valeur du Panier</b>	CHF 100.00 au Fixing initial
<b>Ratio</b>	1 ZKB Certificat Tracker Dynamique correspond à 1 Sous-jacent
<b>Distributions</b>	L'investisseur ne reçoit aucune distribution. Les dividendes versés par les Composants du Sous-jacent seront entièrement réinvestis dans le produit structuré sous forme de dividendes nets. Les paiements des Composants sous-jacents coréens ne seront pas prises en compte et ne seront pas distribués au produit structuré.
<b>Fixing initial</b>	1 septembre 2022 L'Emetteur peut étendre à sa discrétion la période de temps pour le Fixing initial, si les conditions actuelles de marché - telles que p. ex. la liquidité disponible - l'exigent.
<b>Date valeur</b>	8 septembre 2022
<b>Droit de reprise de l'Emetteur</b>	L'Emetteur se réserve le droit de reprendre les produits structurés en circulation lors de tout jour ouvrable bancaire (Date de fixation). A la Date de fixation le Montant du remboursement est déterminé en fonction des informations figurant sous la rubrique Modalités de remboursement. L'Emetteur peut étendre à sa discrétion la période de temps pour le Fixing final, si les conditions actuelles de marché - telles que p. ex. la liquidité disponible - l'exigent. L'annonce et donc la déclaration d'intention d'exercer le droit de reprendre sera faite avec un préavis de 366 jours calendaires (calculé comme le nombre de jours calendaires entre le jour où la déclaration d'intention est faite et la Date de fixation) par voie de publication officielle du SIX Swiss Exchange et sur le site de la Zürcher Kantonalbank sans devoir fournir de motif. Le remboursement sera exécuté avec une date valeur de 5 jours ouvrables bancaires après la Date de fixation (Date de remboursement).
<b>Droit de retour de l'investisseur</b>	En plus de la possibilité de vendre les produits structurés sur le marché secondaire, l'investisseur a le droit de retourner le produit n'importe quel jour ouvrable bancaire (Date de fixation). A la Date de fixation, le Montant du remboursement sera déterminé en fonction des informations figurant sous la rubrique Modalités de remboursement. L'Emetteur peut étendre à sa discrétion la période de temps pour le Fixing final, si les conditions actuelles de marché - telles que p. ex. la liquidité disponible - l'exigent. La déclaration d'intention d'exercer le droit de retour doit parvenir à la Zürcher Kantonalbank au plus tard 366 jours calendaires avant la Date de fixation (calculés comme le nombre de jours calendaires entre la date de réception de la déclaration d'intention par la Zürcher Kantonalbank et la Date de fixation) et doit être adressée au destinataire suivant: par courrier postal à Zürcher Kantonalbank, Vente produits structurés, IHHV, Case postale, 8010 Zurich ou par email à <a href="mailto:derivate@zkb.ch">derivate@zkb.ch</a> . Le remboursement sera exécuté avec une date valeur de 5 jours ouvrables bancaires après la Date de fixation (Date de remboursement). Si l'investisseur a déposé ces produits structurés dans une autre banque, l'investisseur doit instruire sa banque dépositaire de la dénonciation.
<b>Cours au Fixing initial</b>	1 septembre 2022, prix net soigné obtenu par l'Emetteur pour les Composants du Sous-jacent. Les taxes locales, coûts de transaction et commissions étrangères sont compris dans le niveau de Fixing initial de chaque Composant si applicable.

## Modalités de remboursement

Pour chaque certificat, l'investisseur recevra à la Date de remboursement une somme en espèces correspondant à 100% de la valeur du Sous-jacent définie à la date de fixation pertinente conformément à formule ci-dessous:

$$\text{Ratio} * \left( \sum_{i=1}^N S_{i,T} * W_{i,T} * FX_{i,T} \right) - \text{Frais}$$

où  
Ratio = 1  
 $S_{i,T}$  = Valeur du Composant i du Sous-jacent  
à la date de fixation pertinente  
 $W_{i,T}$  = Pondération du Composant i du Sous-jacent (nombre d'actions)  
à la date de fixation pertinente  
Frais = Frais annuels et frais de réajustement de portefeuille  
 $FX_{i,T}$  = Taux de change du Composant du Sous-jacent i (par CHF)  
à la date de fixation pertinente  
T = Date de fixation pertinente

D'éventuelles positions en liquidités dans le produit structuré peuvent être rémunérées négativement (taux de référence de jour le jour de la monnaie concernée). Ceci affecterait défavorablement la valeur du produit structuré.

Au cas où un ou plusieurs Composants du Sous-jacent devaient connaître des corporate actions durant la vie du produit, ces dernières seraient prises en considération par l'ajustement de la pondération du Composant du Sous-jacent en question.

## Cotation/Marché secondaire

Sera demandée à la SIX Swiss Exchange. Premier jour de négoce souhaité le 8 septembre 2022.

## Frais annuels

1.00% p.a. Les Frais annuels sont débités pro rata temporis de la valeur du produit structuré et sont inclus dans le prix de négoce. La commission annuelle est répartie entre l'Emetteur, qui prélève 0.25% p.a., et l'Investment Manager, qui prélève 0.75% p.a., en tant que rétribution de leurs activités respectives.

## Rebalancing Fee

Pour chaque rééquilibrage effectué, le produit sera facturé une commission de 0.10% de la valeur de transaction.

## Chambre de Compensation

SIX SIS SA/Euroclear/Clearstream

## Frais de distribution

La vente du présent produit structuré n'est pas rétribuée sous forme de rabais sur le Prix d'émission, d'indemnisation d'une part du Prix d'émission, ou de frais non récurrents et/ou récurrents à un ou plusieurs partenaires de distribution. La vente du présent produit structuré n'est pas rétribuée sous forme de rabais sur le Prix d'émission, d'indemnisation d'une part du Prix d'émission, ou de frais non récurrents et/ou récurrents à un ou plusieurs partenaires de distribution.

## Vente: 044 293 66 65

SIX Telekurs: .zkb

Reuters: ZKBSTRUCT

Internet: [www.zkb.ch/finanzinformationen](http://www.zkb.ch/finanzinformationen)

Bloomberg: ZKBY <go>

## Caractéristiques essentielles du produit

L'achat d'un ZKB Certificat Tracker Dynamique équivaut en valeur à l'achat du Sous-jacent, déduction faite des frais. Au travers d'une transaction simple et avantageuse, l'investisseur participe en plein à l'évolution du Sous-jacent. Les paiements de dividendes des Composants du Sous-jacent sont octroyés à l'investisseur par le biais de réinvestissement. Le montant du remboursement se base sur la valeur pondérée des Composants du Sous-jacent contenus dans le panier à la date de fixation.

## Aspects fiscaux

L'Emetteur produit pour le 31 Octobre de chaque année un rapport à l'attention de l'Administration fédérale des contributions AFC. Celui-ci divise l'évolution de la valeur du produit par rapport à l'année précédente entre sa composante revenu et sa composante gain en capital. Pour l'investisseur privé avec domicile fiscal en Suisse, la composante revenu est soumise à l'impôt sur le revenu à la date du rapport alors que les gains en capitaux ne sont pas taxés.

Aucun impôt anticipé n'est prélevé. Ce produit n'est pas soumis au droit de timbre fédéral sur le marché secondaire. Ce produit peut être soumis à d'autres retenues à la source ou taxes, comme celles liées à FATCA, Sect. 871(m) U.S. Tax Code ou d'autres impôts étrangers sur les transactions financières. Tous les paiements dus par ce produit s'effectuent net desdits impôts ou taxes.

Les informations ci-dessus relatives à l'imposition représentent un résumé de la manière dont l'Emetteur considère l'imposition de ces produits structurés à la date de l'émission, eu égard au droit actuellement en vigueur et à la pratique de l'Administration fédérale des contributions en Suisse. La législation fiscale et la pratique peuvent évoluer. L'Emetteur décline toute responsabilité pour les informations ci-dessus. Ces remarques d'ordre général ne sauraient remplacer le conseil fiscal de l'investisseur.

## Documentation

Ce document est une traduction française non contraignante des Conditions Définitives (Endgültige Bedingungen) publiées en allemand. Il constitue les Conditions Définitives conformément à l'art. 45 de la Loi fédérale sur les services financiers (LSFin) et un prospectus simplifié conformément à l'art. 5, al. 2, de la LPCC dans la version du 1er mars 2013. La traduction en langue française n'est fournie que pour des raisons de commodité.

La version allemande contraignante de ces Conditions Définitives, associées au Prospectus de base applicable de l'Emetteur pour l'émission de produits structurés approuvé par SIX Exchange Regulation SA (ensemble avec les éventuels suppléments, le "Prospectus de base"), constituent la documentation produit de la présente émission.

Si ce produit structuré a été offert pour la première fois avant la date du Prospectus de base applicable, les autres conditions juridiquement contraignants du produit (les "Conditions pertinentes") sont dérivées du Prospectus de base ou du programme d'émission en vigueur au moment de la première offre. Les informations sur les Conditions pertinentes sont incorporées par référence du Prospectus de base ou du programme d'émission respectif dans le Prospectus de base applicable en vigueur au moment de l'émission.

Les termes utilisés dans les présentes Conditions Définitives auront la signification définie dans le Prospectus de base ou les Conditions pertinentes, sauf indication contraire dans les présentes Conditions Définitives. En cas de contradiction entre les informations ou dispositions des présentes Conditions Définitives et celles du Prospectus de base ou des Conditions pertinentes, les informations et dispositions des présentes Conditions Définitives prévaudront.

Les produits sont placés sous forme de droits-valeur et comptabilisés en tant que titres intermédiés auprès de la SIX SIS SA. L'émission de sécurités ou de documents probatoires est exclue. **Les présentes Conditions Définitives ainsi que le Prospectus de base sont disponibles sans frais auprès de la Zürcher Kantonalbank, département VRIE, Bahnhofstrasse 9, 8001 Zurich, ainsi qu'à l'adresse documentation@zkb.ch. Ils sont en outre disponibles sur le site <https://www.zkb.ch/finanzinformationen>.**

## Description du Sous-jacent

Le cours historique du/des Sous-jacent(s) peut être publiquement consulté sur le site [www.bloomberg.com](http://www.bloomberg.com). En outre, les rapports annuels du/des entreprise(s) sont publiés sur les sites web respectifs. La transmissibilité des Sous-jacents/des Composantes des Sous-jacents est réglemantée dans leur statuts.

## Communications

Toutes les communications de l'Emetteur concernant le présent produit structuré, notamment les communications relatives à l'adaptation des conditions sont dûment publiées via l'adresse Internet <https://www.zkb.ch/finanzinformationen> pour le produit structuré correspondant. La fonction de recherche des valeurs permet d'accéder directement au produit structuré souhaité. Les communications sont publiées sur <https://www.six-exchange-regulation.com/fr/home/publications/official-notices.html>, conformément aux directives édictées par la SIX Swiss Exchange pour l'IBL (Internet Based Listing).

## Droit applicable/For juridique

Droit suisse/Zurich

## 2. Perspectives de Gain et de Perte après un an

### Perspectives de gains et de pertes après un an

ZKB Certificat Tracker Dynamique

Sous-jacent		Remboursement	
Valeur	Pourcent	ZKB Certificat Tracker Dynamique	Performance %
CHF 40.00	-60.00%	CHF 39.60	-60.40%
CHF 60.00	-40.00%	CHF 59.40	-40.60%
CHF 80.00	-20.00%	CHF 79.20	-20.80%
CHF 100.00	+0.00%	CHF 99.00	-1.00%
CHF 120.00	+20.00%	CHF 118.80	18.80%
CHF 140.00	+40.00%	CHF 138.60	38.60%
CHF 160.00	+60.00%	CHF 158.40	58.40%

Source: Zürcher Kantonalbank

La performance d'un ZKB Certificat Tracker Dynamique est identique à la performance du Sous-jacent déduction faite des frais. C.-à-d. que l'investisseur peut subir une perte partielle ou totale. D'éventuels frais de rebalancement ne sont pas inclus dans le tableau ci-dessus.

Le tableau ci-dessus s'applique après un an et ne peut servir d'indication de prix de l'Emetteur pendant la durée de vie du Produit structuré en question. Pendant la durée de vie du produit structuré, des facteurs de risque supplémentaires, susceptibles d'influer sensiblement sur la valeur du produit structuré peuvent apparaître. Le prix offert sur le marché secondaire peut ainsi s'écarter fortement du tableau ci-dessus.

## 3. Risques importants pour les Investisseurs

### Risque d'Emetteur

Les engagements résultant de ce produit structuré représentent des engagements directs, inconditionnels et non garantis de l'Emetteur et ont le même rang que tous les autres engagements directs, inconditionnels et non garantis de l'Emetteur. La stabilité de la valeur du produit structuré ne dépend pas uniquement de l'évolution du Sous-jacent et d'autres évolutions sur les marchés financiers, mais également de la solvabilité de l'Emetteur. Or celle-ci peut évoluer pendant la durée de ce produit structuré.

### Risques de produit spécifiques

Les produits structurés sont des instruments de placement complexes comportant des risques élevés et qui ne sont donc destinés qu'à des investisseurs expérimentés qui comprennent les risques correspondants et sont en mesure de les assumer. Ces produits structurés sont des produits de placement, dont l'évolution suit celle du Sous-jacent. Les caractéristiques de risque du produit correspondent à celles du Sous-jacent. En fonction des circonstances, ce produit peut se traiter largement au-dessous de son cours à l'émission.

Le certificat est libellé en CHF. L'investisseur supporte tous les risques de change liés au produit structuré entre la monnaie du produit, la monnaie des Composants du Sous-jacent et sa monnaie de référence.

Tout investissement avec un lien direct envers les marchés émergents est soumis à des risques divers. Le système politique, la stabilité et la culture politique des marchés émergents diffèrent par les pays développés et pour ça un développement négatif pourrait se réaliser des changes ou/et du Sous-jacent. Par conséquent, les monnaies des pays émergents se définissent par des fluctuations plus prononcées qui ne sont pas prévisibles à l'avance. Quelques pays ont en plus des règles limitant l'exportation de devises en place, ou alos l'instauration dans le futur d'une telle mesure est plausible.

## 4. Autres dispositions

### Ajustements

S'il se produit un événement exceptionnel décrit dans le prospectus de base concernant les Sous-jacents/un Composant du Sous-jacent ou s'il se produit n'importe quel autre événement extraordinaire exceptionnel en raison duquel il est extrêmement compliqué voire impossible pour l'Emetteur de satisfaire aux obligations résultant du présent produit ou de définir la valeur des produits, celui-ci est libre de prendre les mesures appropriées et doit, si nécessaire, adapter les conditions des produits de telle sorte que la valeur économique de ceux-ci après la survenance de l'événement corresponde autant que possible à la valeur économique des produits avant l'événement. Les règles d'ajustement spécifiques pour les différents types d'actifs sous-jacents dans le prospectus de base prévalent sur cette disposition. Si l'Emetteur estime qu'une adaptation en bonne et due forme est impossible, pour quelque raison que ce soit, l'Emetteur est autorisé à rembourser prématurément les produits.

### Perturbations du marché

Les dispositions du prospectus de base s'appliquent.



<b>Remplacement du Sous-jacent</b>	Durant la vie du produit structuré, il est possible que l'agent de calcul modifie ou remplace le Sous-jacent. Dans le cas d'un tel changement ou modification, il ne peut être exclu que la valeur du produit structuré soit impactée de manière négative. De même manière, dans le cas d'un produit structuré sur indice, il ne peut être exclu que les modifications de la composition de l'indice, résultant de modifications ou de remplacement des Composants individuels de l'indice (p.ex. suite à l'addition ou au retrait d'un titre individuel), puissent influencer de manière négative le niveau de l'indice et en conséquence, la valeur du produit structuré.
<b>Surveillance prudentielle</b>	En tant que banque au sens de la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne (LB; RS 952.0) et en tant que maison de titres selon la loi fédérale sur les établissements (LEFin; RS 954.1), la Zürcher Kantonalbank est soumise à la surveillance prudentielle de la FINMA, Laupenstrasse 27, CH-3003 Berne, <a href="https://www.finma.ch">https://www.finma.ch</a> .
<b>Enregistrement des conversations téléphoniques</b>	Les investisseurs sont informés que les conversations téléphoniques avec les unités de négoce et de vente de la Zürcher Kantonalbank sont enregistrées. Les investisseurs qui s'entretiennent au téléphone avec lesdites unités consentent tacitement à l'enregistrement.
<b>Plus d'informations</b>	Ce document ne constitue ni une offre, ni une recommandation, ni une invitation à acheter des instruments financiers et ne peut remplacer le jugement de l'investisseur individuel. Les informations contenues dans ce document ne constituent pas des conseils d'investissement, mais uniquement une description de produit. Une décision d'investissement devrait en tout état de cause être prise sur la base des présentes Conditions Définitives et du prospectus de base. En particulier, avant de conclure une transaction, l'investisseur doit, si nécessaire avec l'aide d'un conseiller, examiner les conditions d'investissement dans le produit au regard de la compatibilité avec sa situation personnelle, ses conséquences juridiques, réglementaires, fiscales et autres. Seul un investisseur qui est conscient des risques de l'opération et qui a la capacité financière de supporter les pertes éventuelles devrait conclure de telles opérations.
<b>Modifications importantes</b>	L'Emetteur n'a pas connu de modifications importantes de la fortune, de la situation financière et des résultats depuis la clôture du dernier exercice ou depuis la date de référence des comptes intermédiaires.
<b>Responsabilité pour les Conditions Définitives</b>	Zürcher Kantonalbank, Zurich, assume la responsabilité du contenu des présentes Conditions Définitives et déclare qu'à sa connaissance les indications contenues dans les présentes Conditions Définitives sont exactes et qu'aucun fait important n'a été omis.

Zurich, le 14 juillet 2022, dernière mise à jour le 2 septembre 2022